



« DÉMONSTRATEURS TERRITORIAUX DES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES »

Stratégie nationale

« Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique »

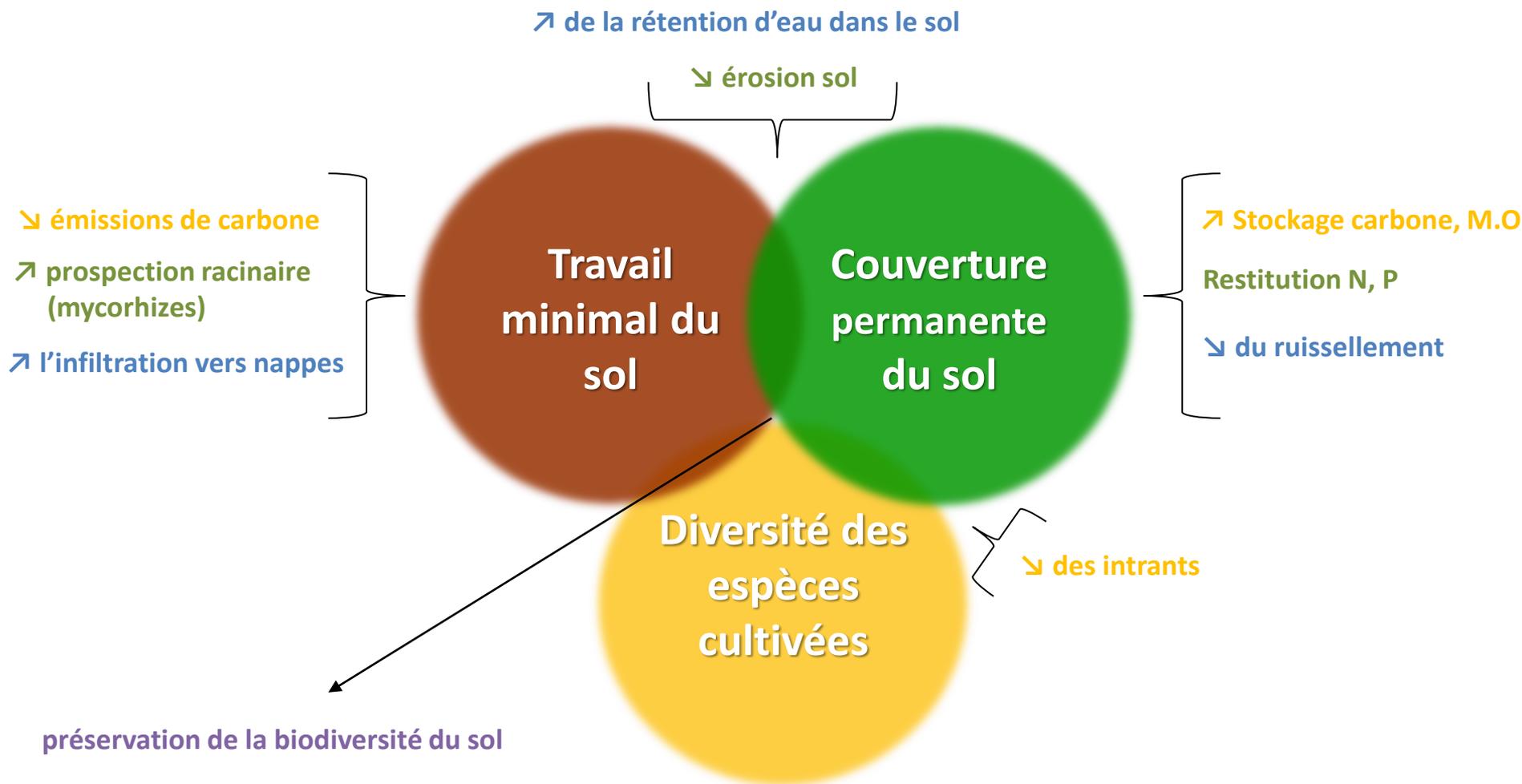


Projet de dispositif territorial pour favoriser la transition vers une agriculture de conservation des sols

29 juin 2023



L'AGRICULTURE DE CONSERVATION



L'AGRICULTURE DE CONSERVATION



AGRICULTURE

- Peut s'appliquer à **tous les types de productions** : grandes cultures, vigne, élevage, arboriculture, polyculture-élevage
- **Réduction quasi-totale de l'érosion de la ressource sol**
- **Rendements acceptables et réduction des charges** (carburants, intrants, mécanique)



CARBONE

- Diminution du carburant et des intrants consommés : **moins d'émissions de CO2**
- **Augmentation du stockage de carbone dans le sol**

L'AGRICULTURE DE CONSERVATION



EAU

- Augmentation de la réserve utilisable en eau du sol et de la zone de prospection racinaire (suppression semelle de labour, mycorhizes) : **optimisation de l'irrigation**
- Augmentation de l'infiltration : **recharge des nappes et réduction des inondations par ruissellement et débordement de cours d'eau**
- Augmentation de l'infiltration et réduction de l'érosion : **Amélioration de la qualité des eaux** (filtration / réduction des transferts de MES vers le milieu aquatique)
- **Un défaut : le recours au glyphosate pour détruire certains couverts**



BIODIVERSITE

- Limitation de la perturbation biologique du sol, limitation des phytosanitaires, diversification des espèces : **reconstitution de la biodiversité du sol**

LES ENJEUX DU BASSIN TARN AVAL (81)



EAU

Enjeux quantitatifs

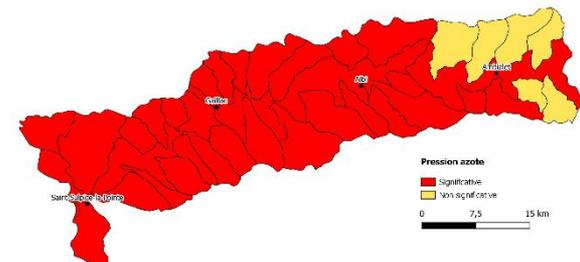
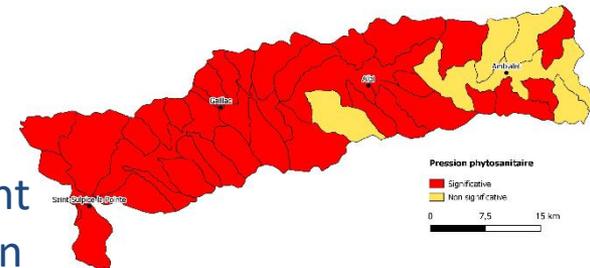
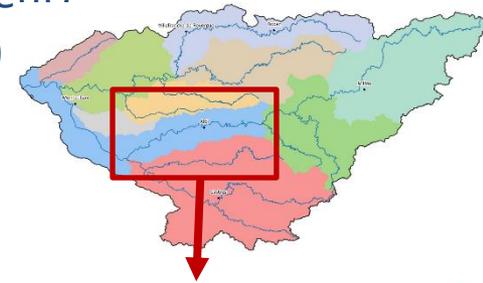
Réduction des capacités d'infiltration/rétention d'eau par les sols + généralisation de l'évacuation rapide des eaux de ruissellement

- Augmentation des risques inondations (débordement/ruissellement)
- Diminution de la ressource en eau disponible l'été (sols + nappes)

Enjeux qualitatifs

Erosion des sols + transferts d'intrants vers le milieu aquatique

- Pression de pollution diffuse généralisée sur le bassin versant
- 5 prises d'eau sur la rivière Tarn (81) destinée à la production d'eau potable (un tiers des foyers tarnais)



LES ENJEUX DU BASSIN TARN AVAL (81)



CARBONE

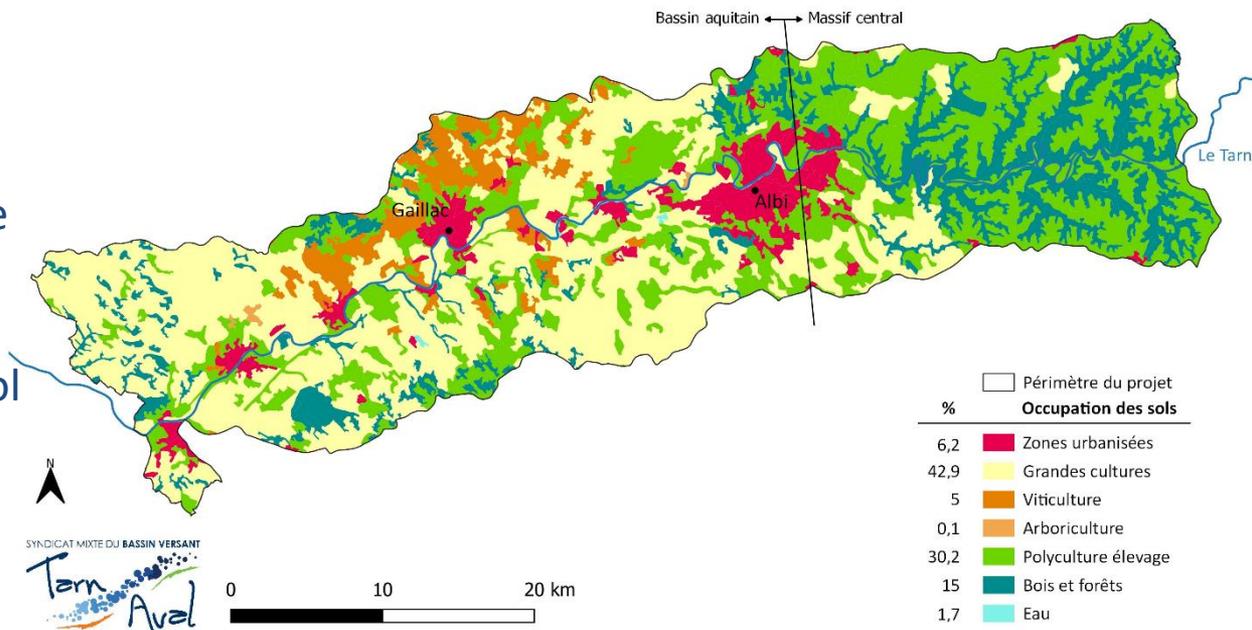
4 PCAET : actions pour réduire les émissions territoriales de carbone

- Pas ou peu de solutions pour le stockage territorial



AGRICULTURE

- Sécuriser/augmenter la disponibilité de la ressource en eau
- Disposer d'une ressource sol en bonne santé
- Adapter durablement les filières au changement climatique



LE LEVIER DU « SOL »

SOL FONCTIONNEL



- Régulation crues et étiages
- Effets positifs sur la qualité des eaux



- Séquestration du carbone
- Régulation du climat



- Productivité agricole
- Rentabilité économique
- Optimisation de l'eau

78 % du **bassin versant Tarn 81** = sols agricoles
(grandes cultures, polyculture/élevage, viticulture, arboriculture)

⚠️ pouvant être exposés à la compaction, à la perte de MO, aux érosions... ⚠️



LEVIER DE L'AGRICULTURE DE CONSERVATION

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE CONSERVATION



LES FREINS :

- Modification complète du système d'exploitation hérité
- Prise de risque technique et financière
- Collectifs techniques locaux réduits



LES OPPORTUNITES :

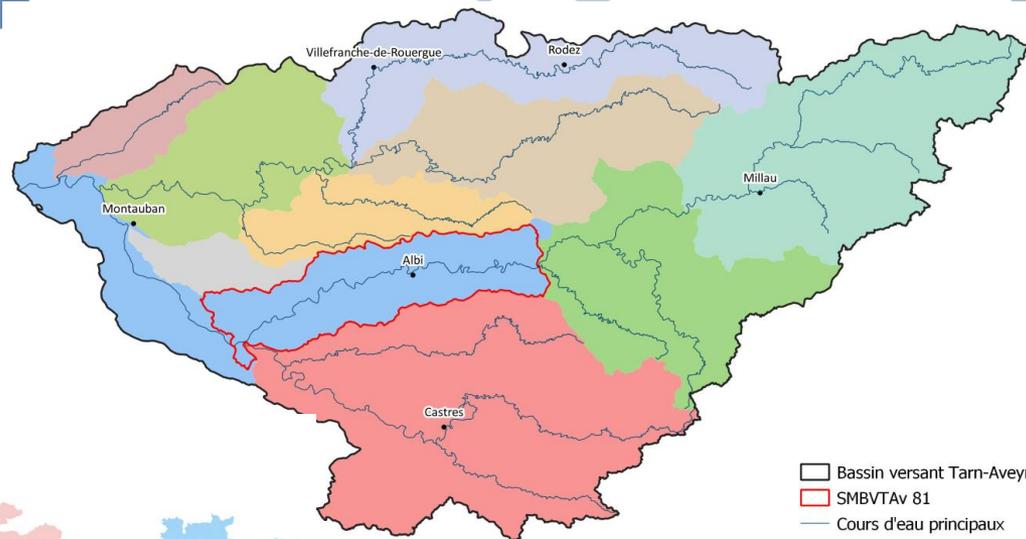
- Pratique apportant une réponse simultanée aux préoccupations croisées des acteurs de l'eau, du carbone (changement climatique), de la biodiversité et de l'agriculture
- Existence d'un socle local de spécialistes reconnus (Y. FERRIE-CA81, L. ALLETTO-INRAE)

PACK TRANSITION à 0 surcoût

(3 packs sur 3 ans / 2025-2029)

- 1. Formations :** intervention formateur, journées techniques, séminaires
- 2. Accompagnement technique :** diagnostic exploitation, 3 visites-conseils, assistance téléphonique, intervention entrepreneur agricole décompactage, mise en réseau géographique (collectifs techniques)
- 3. Accès semoir :** formation auto-construction, organisation achat collectif/individuel, mise à disposition semoir, intervention entrepreneur agricole, journée de démonstration
- 4. Fourniture semences couverts végétaux**
- 5. Fourniture matières organiques :** collecte, traitement, mise à disposition-transport, épandage

LE PROJET ENVISAGÉ : le territoire démonstrateur



Syndicat Tarn aval (81)

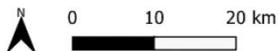
- Bassin versant Tarn-Aveyron
- SMBVTav 81
- Cours d'eau principaux

Démonstrateur de proximité pour :

- Le Syndicat Tarn aval (12, 31, 82)
- L' Association de Bassin Versant Tarn-Aveyron (1/5 de la région Occitanie)



- | | | |
|--|--|---|
| Périmètre du projet | CC des Monts d'Alban et du Villefranchois | CC des Coteaux du Girou |
| BV Tarn aval | CC Tarn-Agout | CC du Frontonnais |
| CA de l'Albigeois (C2A) | CC Val 81 | CC Grand Sud Tarn et Garonne |
| CA Gaillac-Graulhet | CC du Réquistanais | CC Terres des Confluences |
| CC Carmausin-Ségala | CA Grand Montauban | CC Val'Aigo |
| CC Centre Tarn | CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain | CC Deux rives |

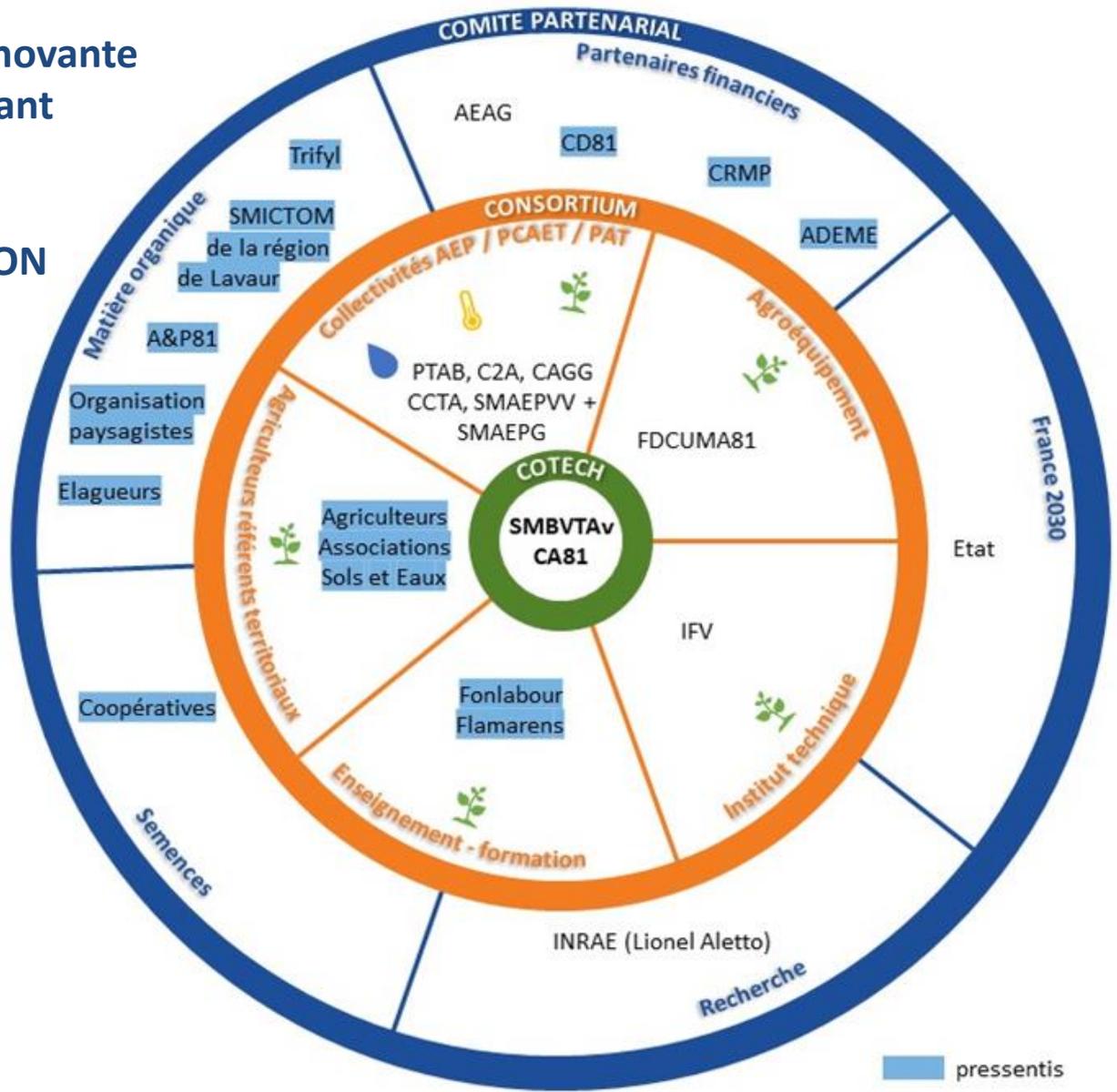


LE PROJET ENVISAGÉ : les partenaires

Mobilisation transversale et innovante
des acteurs du bassin versant



autour du PACK TRANSITION



LE PROJET ENVISAGÉ : actions / opérateurs

Actions du Pack Transition	Acteurs opérateurs	
Sensibilisation Coordination du dispositif	Syndicat Tarn aval	
Agronomie Formation/accompagnement technique	Chambre d'Agriculture	
Matériel Formation /accompagnement Prestations	FDCUMA / CUMA	
Démonstrations	Instituts techniques (IFV, EPL Fonlabour Flamarens)	
Démonstration Soutien technique pair à pair	Agriculteurs experts référents territoriaux	
Pilotage territorial semences Autofinancement des actions	Producteurs d'eau potable (SMAEP Valence-Valdériès, C2A, CAGG, SMAEP Gaillacois)	
Pilotage territorial matériel, semences, mo Autofinancement des actions	EPCI-FP porteurs PCAET et/ou PAT (Pole territorial de l'Albigeois et Bastides, C2A, CAGG, CCTA)	

Partenaires techniques (recherche), financiers et fournisseurs

EN COURS... ET LA SUITE...

1. Projet lauréat de l'AMI «Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires» de  pour entrer en phase de maturation (18 mois)

2. Atelier de lancement le 7/07/23 avec la Banque des Territoires



3. Identification des besoins de la phase de maturation

+ filière matières organiques,

+ identification des ressources territoriales de l'AC

+ finalisation de l'écosystème des partenaires

+ plans de financements de la phase de réalisation - 5 ans

4. Signature de la convention de financement de la phase de maturation (12/11/2023)

